

4. METHODOLOGIE

BUREAU VERITAS se conforme aux méthodologies décrites dans le Guide méthodologique "Diagnostics de site" édité par le Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer (MEEDDM), version 0 de février 2007, et notamment :

- Annexe E – la stratégie d'échantillonnage
- Annexe F – les techniques d'investigation in-situ ou sur terrain
- Annexe G – le choix d'un laboratoire

Le laboratoire qui a effectué les analyses des sols est le laboratoire AGROLAB accrédité par le COFRAC (Comité Français d'Accréditation).

5. PHASE 1 : DESCRIPTION ENVIRONNEMENTALE

5.1. Localisation du site

Le site d'étude est situé dans la zone UI du Plan Local d'Urbanisme de la ville de Villeparisis sur la parcelle n°1177 (anciennement n°856) de la feuille n°000 B 04.

Le terrain a une superficie d'environ 6000m².

Le site est situé en ZA – Zone d'Activité. Les terrains situés immédiatement en limite de propriété ont soit un caractère industriel soit un caractère agricole.

Figure 1 : Localisation

